

## JAZZ DANS LE BOCAGE



Jazz dans le Bocage  
Mairie – 03 240 ROCLES  
Association Loi 1901  
**SIRET : 420 586 083 00016**  
Code APE : 9499 Z  
Licence n° 2 (producteur) 2-1081169  
Licence n° 3 (diffuseur) 3-1081170

Non assujetti à la TVA  
selon l'article 293 B du CGI

## YZEURESPACE



Mairie d'Yzeure  
Service culturel  
Pôle Spectacle vivant  
Place Jules Ferry  
03401 Yzeure CEDEX  
**N° SIRET : 210 303 210 001 78**  
**Code APE : 9004 Z**  
**Licence d'entrepreneur de spectacles :**  
Licence n° 1 (exploitant de lieu) : n° 1-10226629  
Licence n° 2 (producteur) : n° 2-10226630  
Licence n° 3 (diffuseur) : n° 3-10226631.

## APPEL A PROJETS MUSICAUX

### RESIDENCE 2016/2017

### Modalités de participation

## L'appel à projet

Le jazz est une musique vivante et la création originale doit être soutenue.

Jazz dans le Bocage et le Pôle Spectacle Vivant de la mairie d'Yzeure ont pour volonté d'aider les jeunes musiciens à développer leur projet. Pour y contribuer, ces deux structures ont décidé de s'associer pour sélectionner en 2016 - 2017 une formation originale et lui proposer une résidence de deux semaines.

Une première semaine sera prise en charge par Jazz dans le bocage et aura lieu dans la salle Paul Régerat de Rocles (**du lundi 6 au samedi 11 mars 2017**). Un concert de restitution aura lieu impérativement le **samedi 11 mars** lors de la présentation officielle du programme du festival 2017.

La deuxième semaine aura lieu au Théâtre de la Mothe à Yzeure du mercredi 10 au mardi 16 mai 2017 (à confirmer), avec concert de restitution le 16 mai en ouverture de la soirée.

Ces dates sont contractuelles.

## Critères de sélection

Le jury composé des membres du bureau de l'Association et de l'équipe de programmation du Pôle Spectacle Vivant sélectionnera le projet en s'appuyant sur les critères suivants :

- Les propositions doivent être des œuvres originales
- Les artistes porteurs du projet débutent leur parcours professionnel
- La formation n'excède pas 6 personnes (techniciens inclus)

Les délibérations du jury restent confidentielles et ne sont pas communiquées.

## Les conditions de participation

Les artistes doivent prendre en compte les modalités de participation ci-dessous :

- L'inscription est gratuite.
- Cet appel à projet est ouvert à tout musicien débutant son parcours professionnel, porteur d'un projet original.
- Les candidats, du seul fait de leur participation, garantissent l'organisateur contre tout recours éventuel de tiers.
- Les artistes pourront être filmés, enregistrés ou photographiés durant leur prestation. En s'inscrivant, les artistes s'engagent à accepter gracieusement l'utilisation et la diffusion de leur image par Jazz dans le Bocage et le Pôle Spectacle Vivant à titre promotionnel.
- Les artistes s'engagent à apposer le logo de chacune des structures sur leurs supports de communication.
- **Les porteurs de projet s'engagent dès l'inscription à être en mesure de présenter une partie de leur travail lors des concerts de restitution évoqués ci-dessus.**
- **Un filage en direction des scolaires, de conservatoires ou d'hôpital sera éventuellement proposé par l'organisation.**

## Conditions de la résidence

Les lauréats se voient proposer un soutien à la réalisation (logistique, technique, prestation, accompagnement) dans la limite financière définie par l'association Jazz dans le Bocage et le Pôle Spectacle Vivant.

### Jazz dans le Bocage et le Pôle Spectacle Vivant :

- prennent à leur charge l'hébergement des musiciens et éventuellement des techniciens
- mettent à disposition de la formation une salle de répétition avec scène
- prennent à leur charge les différentes dépenses induites (chauffage, électricité, eau...)
- mettent à disposition du matériel son et lumière (console, façades, retours, parc micros)

### Jazz dans le Bocage :

- rédigera les feuilles de paie et verse un cachet de 350 € net par personne pour l'ensemble des deux semaines de résidence, versés à l'issue du concert de mai. Cette somme ne sera versée que si les deux semaines de résidence et les deux concerts sont assurés.
- prendra en charge la restauration de la formation pendant la première semaine à Rocles (matin, midi et soir).
- Défraiera éventuellement le groupe de ses déplacements à partir de son lieu habituel de résidence la première semaine (à définir).
- loue, en concertation avec le groupe, le matériel scénique « **lourd** » nécessaire aux répétitions (piano, éventuellement batterie), à définir précisément.

### Le Pôle Spectacle Vivant

- Prendra en charge les petits déjeuners de la deuxième semaine.
- Proposera une restauration à cout modéré (prix à définir ultérieurement) à la formation pendant la deuxième semaine à Yzeure

## Calendrier

- 15 juin 2016 : *Ouverture des inscriptions*
- 01 octobre 2016 : *Clôture des dépôts de dossiers de candidature*
- Octobre 2016 : *Sélection du projet par les CA des deux structures*
- du 6 au 11 mars 2017 : *1<sup>ère</sup> semaine de résidence - mise en œuvre du projet*
- Samedi 11 mars 2017 : *Concert à Rocles, présentation du programme 2017*
- 10 au 16 mai 2017 : *2<sup>ème</sup> semaine de travail – Travail scénique, mise en place*
- 16 mai 2017 : *Concert à Yzeurespace en première partie de soirée*

## **Un cahier des charges de réalisation signé des trois parties sera établi conjointement avant tout accord définitif.**

### **Modalités d'inscription.**

Le dossier de candidature doit être envoyé par voie électronique (en .Docx ou .pdf, par mail ou Wetransfer) aux adresses mail suivantes :

[festivalbocage@gmail.com](mailto:festivalbocage@gmail.com) et [bouret\\_c@ville-yzeure.com](mailto:bouret_c@ville-yzeure.com)

avant le Dimanche 2 octobre 2016 (minuit).

En cas d'envoi hors délais ou de dossier incomplet, l'inscription ne sera pas retenue. Les projets remplissant les conditions d'inscription ci-dessous recevront par mail une confirmation de leur inscription.

### **Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :**

- Un dossier complet joint à cet appel à projet
- Un descriptif des besoins de réalisation (fiche technique son, patches, plan de scène, plan de feu (si existant), backline...)
- 1 photo du groupe (des artistes) illustrant le projet
- 3 à 4 extraits musicaux ou vidéo (MP3 ou MP4) de projets antérieurs
- Tout document (3 annexes maximum) permettant de mieux connaître les artistes du projet (revue de presse, etc.)

**La seule réponse à cet appel vaut acceptation de toutes les conditions mentionnées ci-dessus.**

# APPEL A PROJETS MUSICAUX

## 2016/2017

### Dossier d'inscription

**Nom du projet :**

**Siège social de la formation :**

**Porteur du projet :**

Nom :
Prénom :
Adresse
Tel :
E.Mail :
Site web :

**Musiciens (Nom, Prénom, âge, Instrument) :**

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)

**Techniciens éventuels :**

- 1)
- 2)

- **Descriptif du projet (choix artistique, influences, ...)**

- **Présentation et historique du groupe :**

- **Biographie des musiciens :**



- **Descriptif des compétences et expériences d'animation en milieu scolaire :**

- **Quelles propositions d'actions culturelles, scolaires ou autres proposez-vous ?**

**Je, .....déclare avoir lu le règlement de l'appel à projet de création de Jazz dans le Bocage et du Pôle Spectacle Vivant d'Yzeurespace et en accepter toutes les conditions de participation :**

Fait à ..... le ..... signature